

Département RH
Affaire suivie par Malory COUASNON
Tél : 02 40 41 67 11

Madame Sophie HUNEAU
Secrétaire du syndicat UNSA
Nantes Métropole
8, rue Emilie Péhant,
44000 NANTES

Objet : Réponse au courrier en date du 02/06/2016 sur
le contrat de prévoyance

Nantes, le 28/07/2016

Madame la secrétaire,

J'ai pris connaissance de votre courrier en date du 2 juin 2016 au sujet du contrat de prévoyance dans lequel vous nous questionnez sur la transmission du compte de résultat par le prestataire et l'évolution possible du contrat en 2017.

Concernant la transmission du compte de résultat, une réunion sera organisée avec le prestataire Collecteam et les organisations syndicales d'ici la fin d'année. Par ailleurs, Collecteam s'est engagé, lors de la dernière rencontre, à ce que les comptes consolidés 2013-2015 soient communiqués à ce moment-là.

Je tiens par ailleurs à vous informer que Collecteam nous a indiqué qu'il n'y aurait pas d'évolution des tarifs pour l'année 2017.

Enfin, dans un souci d'information aux adhérents et à défaut de réception par les services RH de la notice d'information aux agents, la convention de participation sera mise en ligne très prochainement sur l'intranet.

Veillez agréer, Madame la secrétaire, l'expression de ma considération distinguée.



Béatrice MERAND

Directrice Générale Ressources